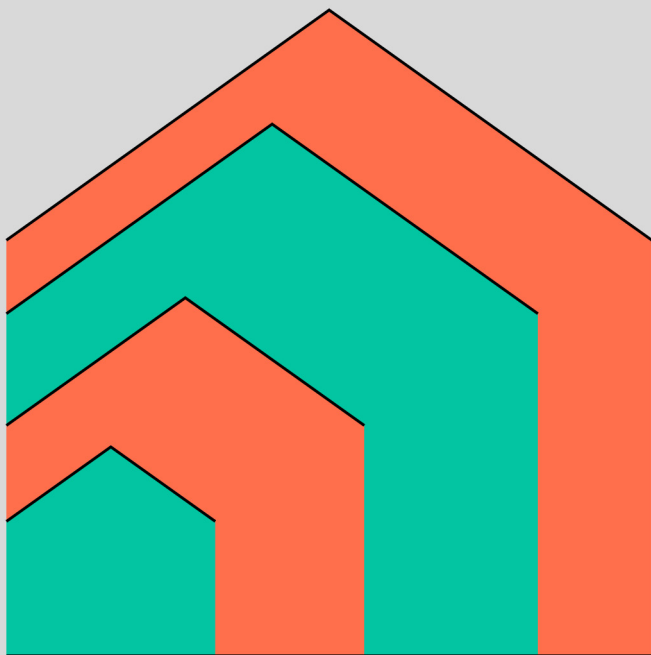




**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Chiffres clés de l'économie de l'architecture



**OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE  
DE L'ARCHITECTURE  
STRATÉGIE NATIONALE POUR  
L'ARCHITECTURE 2025-2029**

# Chiffres clés de l'économie de l'architecture

OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE  
DE L'ARCHITECTURE  
STRATÉGIE NATIONALE POUR  
L'ARCHITECTURE 2025-2029

Depuis quatre ans, l'observatoire de l'économie de l'architecture apporte un éclairage sur les grands enjeux du secteur de l'architecture, avec la réalisation d'études thématiques, ou en accompagnant des travaux de recherche. Fort de la dynamique créée par ses membres, un nouveau travail a été engagé en 2025 et 2026 afin de rassembler, produire et valoriser des données sur l'économie de l'architecture. Ces chiffres clés de l'économie de l'architecture sont représentatifs des travaux menés au sein de l'observatoire car ils sont le résultat d'un travail partenarial de partage et d'identification de données dans les quatre grands champs de travail de cette instance : la socio-démographie de la filière, les entreprises d'architecture, la formation et l'accès à l'emploi et l'international.

Ces chiffres clés reflètent la composition et la diversité du secteur de l'architecture en s'attachant tant aux étudiants, aux jeunes diplômés, aux architectes et autres professionnels de l'architecture, qu'aux entreprises d'architecture, à leur activité et à leur poids économique.

Cette production s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale pour l'architecture, lancée par la ministre de la Culture en février 2025. Cette stratégie a comme objectif d'accompagner et de valoriser les professionnels de l'architecture, notamment via le développement de la connaissance du secteur économique de l'architecture dans toutes ses dimensions.

Je remercie l'ensemble des membres de l'observatoire pour leur implication dans cet outil partagé au service de la filière de l'architecture.

### **Hélène Fernandez**

Directrice, adjointe à la directrice générale  
des patrimoines et de l'architecture,  
chargée de l'architecture

L'observatoire de l'économie de l'architecture est une instance partenariale dédiée à la connaissance de la filière de l'architecture, à ses évolutions et à ses perspectives. Piloté par le ministère de la Culture, il réunit l'ensemble des parties prenantes de la filière : ministères partenaires, organisations professionnelles, entreprises, associations, structures d'enseignement et de recherche en architecture.

Les chiffres clés de l'économie de l'architecture sont le résultat d'un travail collectif, initié en 2025, associant les partenaires de l'observatoire de l'économie de l'architecture : la mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP), le ministère de l'économie et des finances, le conseil national de l'ordre des architectes (CNOA), la mutuelle des architectes français (MAF), l'Unfsa, le syndicat de l'architecture, le syndicat national professionnel des acteurs et professions de l'architecture paysage urbanisme et maîtrise d'œuvre (Synatpau), l'association architectes français à l'export (Afex), l'association Architectes & Particuliers.

Ces chiffres proviennent de différentes sources dont les années de référence peuvent varier. Chaque source et année sont donc clairement précisées sous chaque chiffre clé.

Au total, ce sont 27 chiffres clés qui ont été retenus et regroupés en quatre thématiques : l'écosystème des ENSA-P, l'insertion professionnelle, les architectes et les autres professionnels de l'architecture et l'activité des entreprises d'architecture.

Un glossaire en fin de document éclaire les sigles employés.

**1** **Écosystème des ENSA-P**

---

**2** **Insertion professionnelle**

---

**3** **Architectes et autres  
professionnels  
de l'architecture**

---

**4** **Activités des entreprises  
d'architecture**

# Écosystème des ENSA-P



Le ministère de la Culture exerce la tutelle des 21 Écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage (ENSA-P) conjointement avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les ENSA-P concourent à la réalisation des missions du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche pour ce qui concerne l'architecture et, pour deux d'entre elles, le paysage.

---

Les études d'architecture au sein des ENSA-P sont organisées en trois cycles, sur la base du schéma Licence-Master-Doctorat (LMD):

- Le premier cycle de trois ans aboutit au diplôme d'études en architecture (DEEA) conférant le grade de licence;
- Le deuxième cycle de deux ans aboutit au diplôme d'État d'architecte (DEA), conférant le grade de master;
- Le troisième cycle conduit au doctorat en architecture

---

À l'issue du deuxième cycle, une formation complémentaire professionnalisante, d'une durée d'un an, pouvant être suivie à tout moment de la vie professionnelle du diplômé d'État en architecture, conduit à l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en nom propre (HMONP). Elle permet l'inscription au tableau de l'Ordre des architectes.

Après le deuxième cycle, des formations peuvent mener à des diplômes de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA), diplômes nationaux du ministère de la Culture dont il existe à ce jour 4 mentions: projet urbain, maîtrise d'ouvrage, risques majeurs, patrimoine. Les ENSA-P dispensent également des diplômes d'établissement spécifiques appelés diplômes propres des Écoles d'architecture.

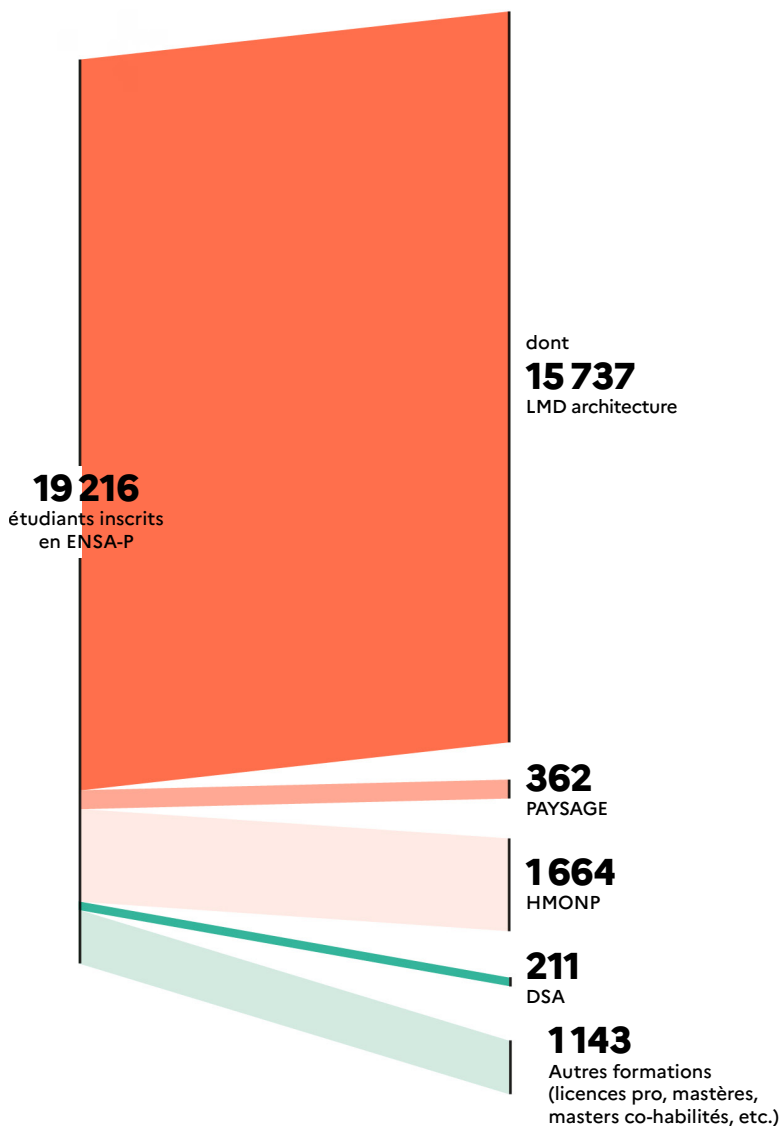
---

Le doctorat peut être suivi après le diplôme d'État d'architecte, d'une durée de trois ans. Il confère le plus haut grade universitaire. Le doctorat en architecture est reconnu depuis 2005.

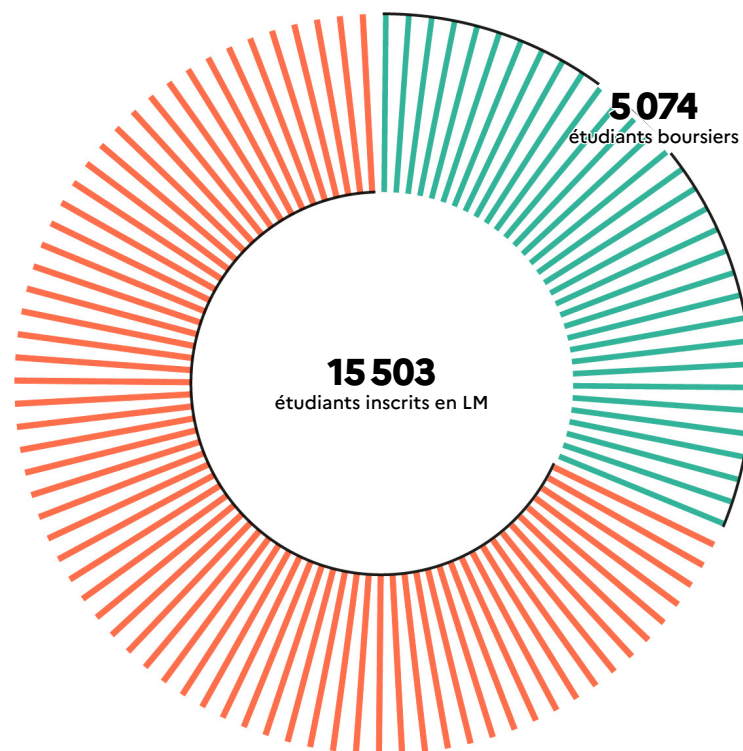
---

Durant leur premier ou deuxième cycle, les étudiants peuvent suivre une formation en apprentissage. D'une durée d'un à trois ans, selon le cursus d'études, l'alternance permet aux étudiants de suivre leur cursus en partageant leur temps entre l'école et la structure d'accueil. L'alternance renforce leur insertion professionnelle.

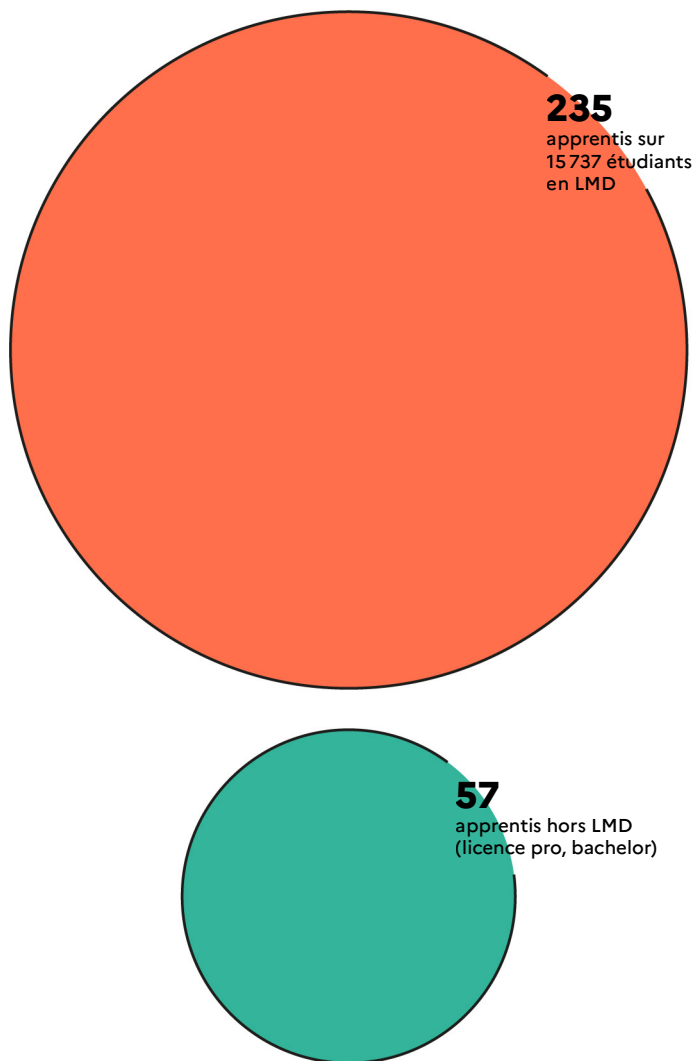
## En 2024-2025, 19 216 étudiants sont inscrits en ENSA-P



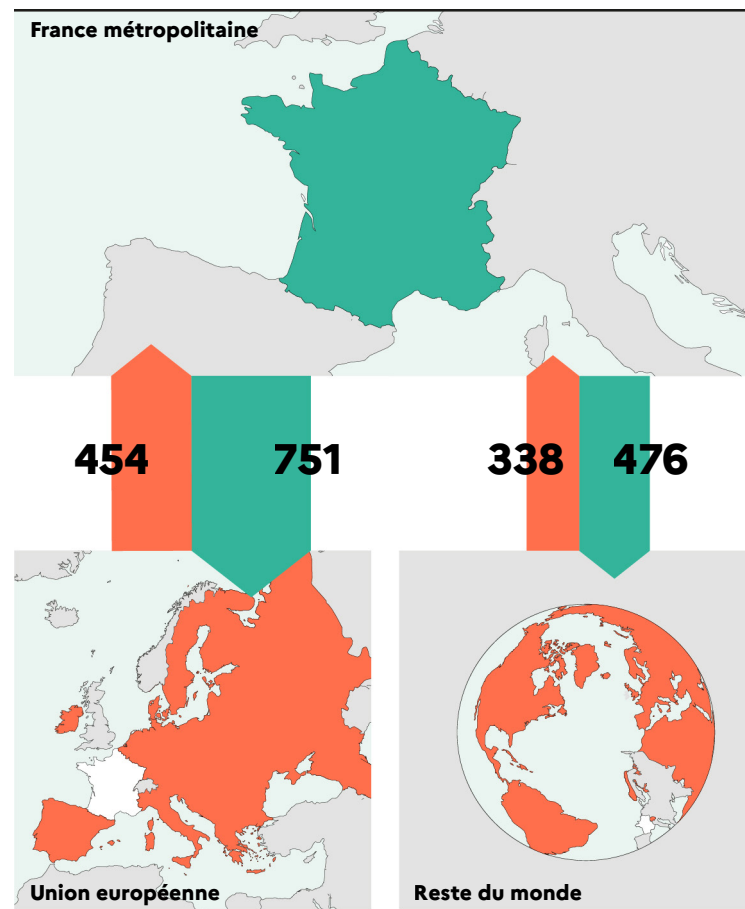
## Environ 33% des étudiants en premier et deuxième cycle sont boursiers



## Environ 1,5% des étudiants sont apprentis



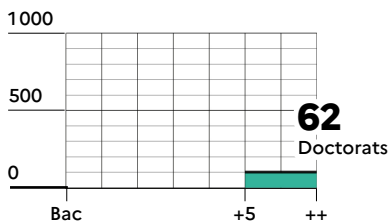
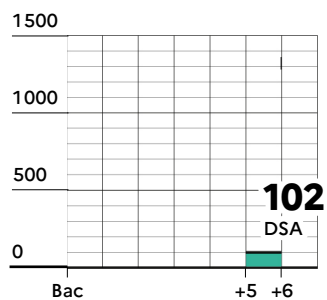
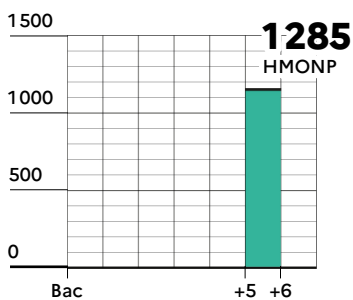
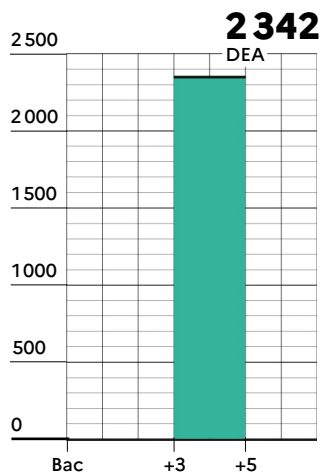
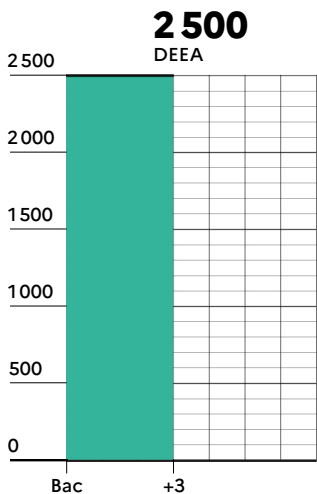
## Plus de 1200 étudiants partent étudier à l'étranger chaque année



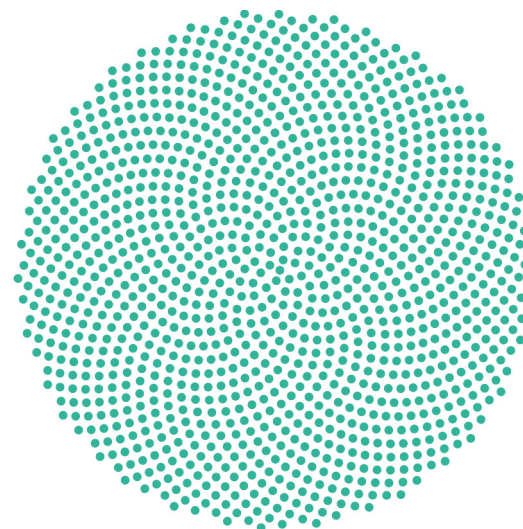
- Nombre d'étudiants étrangers venant étudier en ENSA-P
- Nombre d'étudiants en ENSA-P partant étudier à l'étranger, dans l'UE ou dans le reste du monde

△ Les chiffres de l'ENSA Réunion sont agrégés à ceux de l'ENSA Montpellier (date de création : 2025)

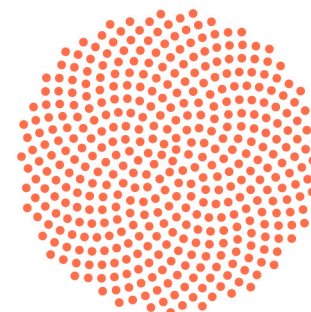
# Près de 5 000 diplômes et 1 300 habilitations sont délivrés par an



# Les ENSA-P comptent 1624 enseignants



**1209**  
enseignants chercheurs titulaires  
et maîtres de conférences associés



**415**  
enseignants contractuels

# Insertion professionnelle

# 2

Les chiffres présentés sont issus d'une enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur culture. L'enseignement supérieur culture désigne le réseau constitué par la centaine d'établissements d'enseignement supérieur, placés sous la tutelle du ministère de la Culture, dans les domaines de l'architecture, du patrimoine, des arts visuels, du spectacle vivant et du cinéma.

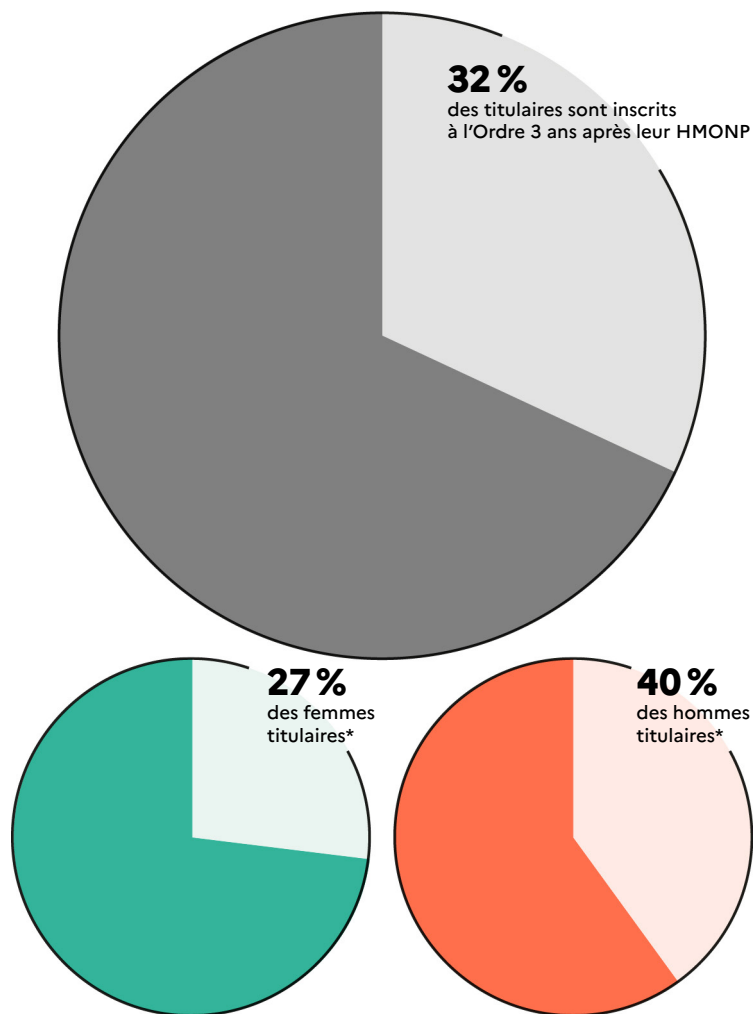
---

L'enquête menée chaque année par le DEPS est adressée aux diplômés trois ans après l'obtention de leur diplôme.

---

Les chiffres présentés couvrent à la fois les détenteurs d'un diplôme d'État d'architecte et les titulaires d'une HMONP qui n'ont pas poursuivi d'études après l'obtention de ce diplôme et/ou de cette habilitation.

## Après trois ans, les titulaires d'une HMONP sont un tiers à s'inscrire à l'Ordre

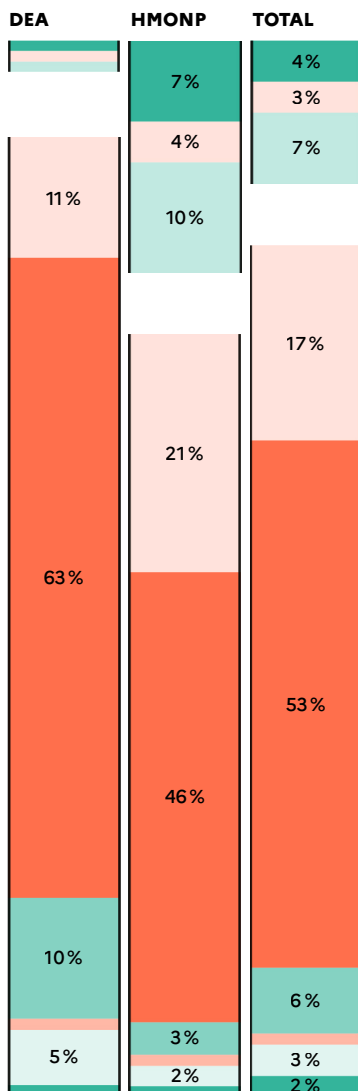


\* sont inscrites ou inscrits à l'Ordre 3 ans après leur HMONP

## Près de 75% des jeunes diplômés sont actifs dans leur domaine d'étude

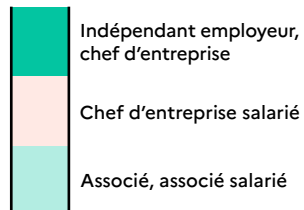


# Plus de 50% des jeunes diplômés exercent dans le privé en CDI

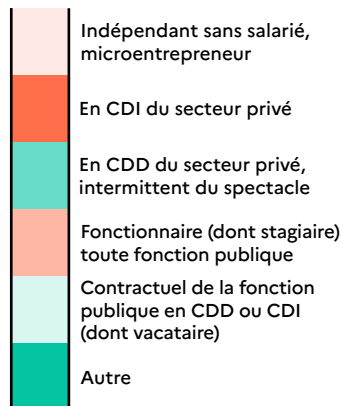


3 ans après leur diplôme,  
statut d'emploi des jeunes diplômés

## Chefs d'entreprise



## Autres modes d'exercice



△ Les lignes sans pourcentage correspondent à un nombre de réponses à l'enquête inférieur ou égal à 5.

# Architectes et autres professionnels de l'architecture

# 3

Le secteur de l'architecture regroupe des professionnels exerçant sous des statuts variés. Afin d'apporter un éclairage sur ces professionnels, plusieurs perspectives et approches peuvent être croisées. C'est le choix qui a été fait en présentant des chiffres sur :

- les architectes : la composition de la profession et leur mode d'exercice ;
- les salariés des entreprises d'architecture ;
- les professionnels déclarant exercer une profession d'architecte sans forcément répondre aux règles régissant le port du titre d'architecte.

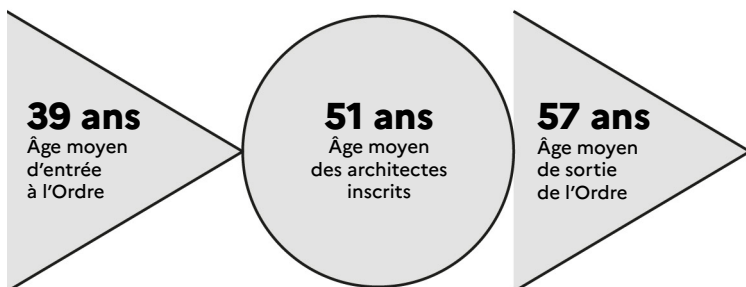
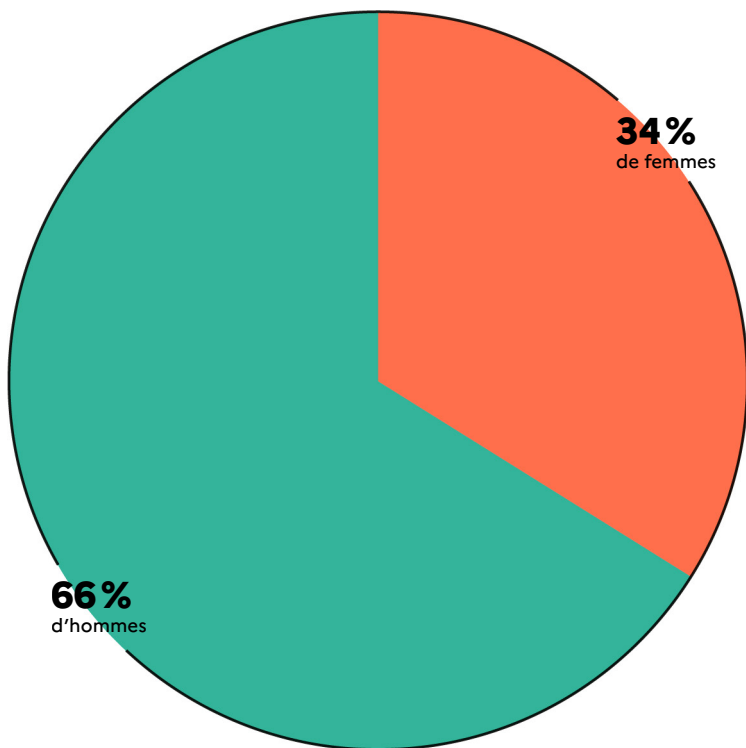
La loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture dispose que les personnes physiques inscrites à un tableau régional d'architectes peuvent seules porter le titre d'architecte. Aux termes de la loi sur l'architecture, l'architecte peut, notamment, exercer :

- à titre individuel, sous forme libérale ;
- en qualité d'associé (salarié ou non) de société d'architecture ;
- en qualité de salarié non associé d'architecte ou de société d'architecture ;
- en qualité de fonctionnaire ou d'agent public.

---

Par ailleurs, certains architectes inscrits au tableau de l'Ordre en tant que libéral peuvent exercer leur activité comme auto-entrepreneur.

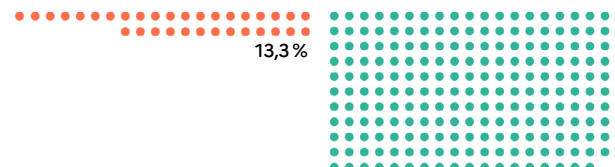
# 29 521 architectes sont inscrits à l'Ordre



# La part des femmes architectes augmente dans la profession

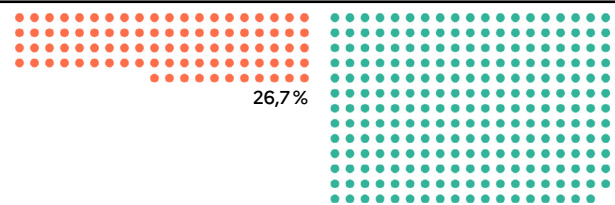
**17%**

Plus de 65 ans



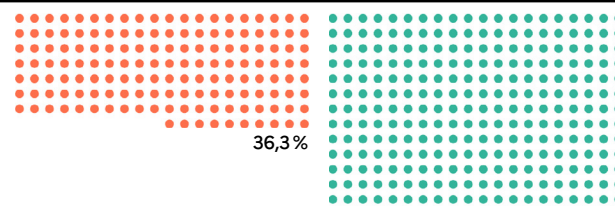
**22,9%**

55 - 64 ans



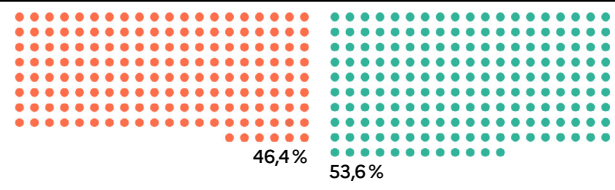
**28%**

45 - 54 ans



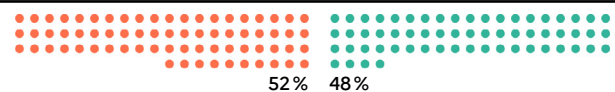
**24,2%**

35 - 44 ans



**9,1%**

- de 35 ans



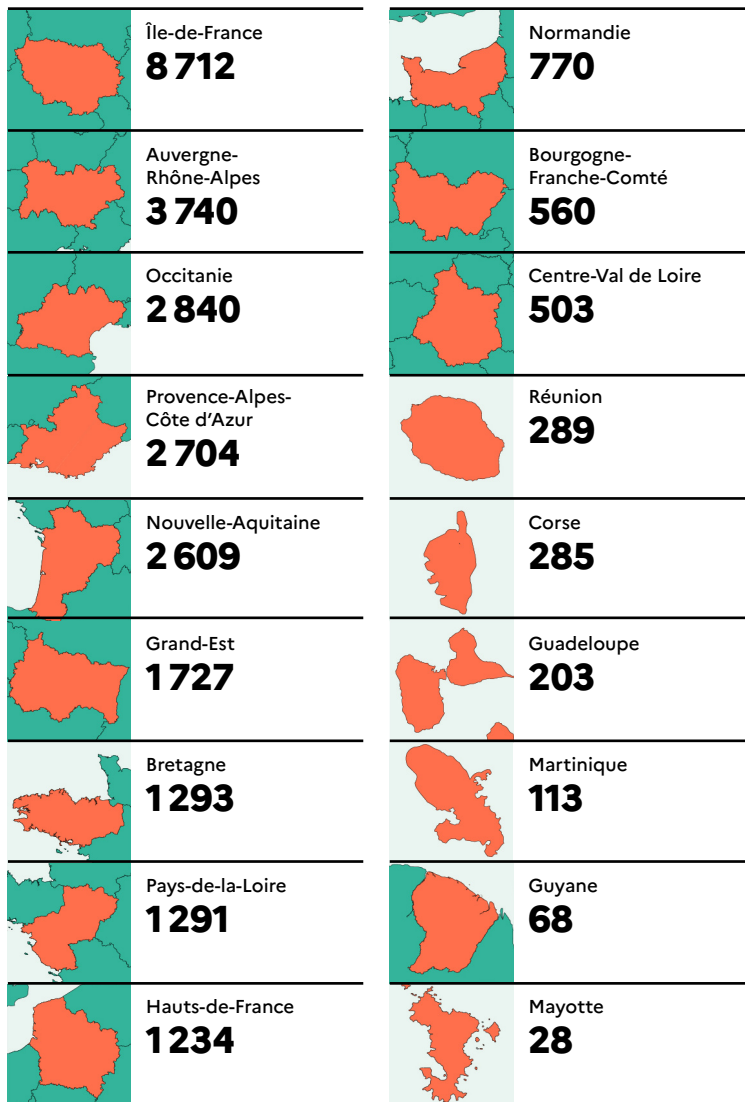
femmes

hommes

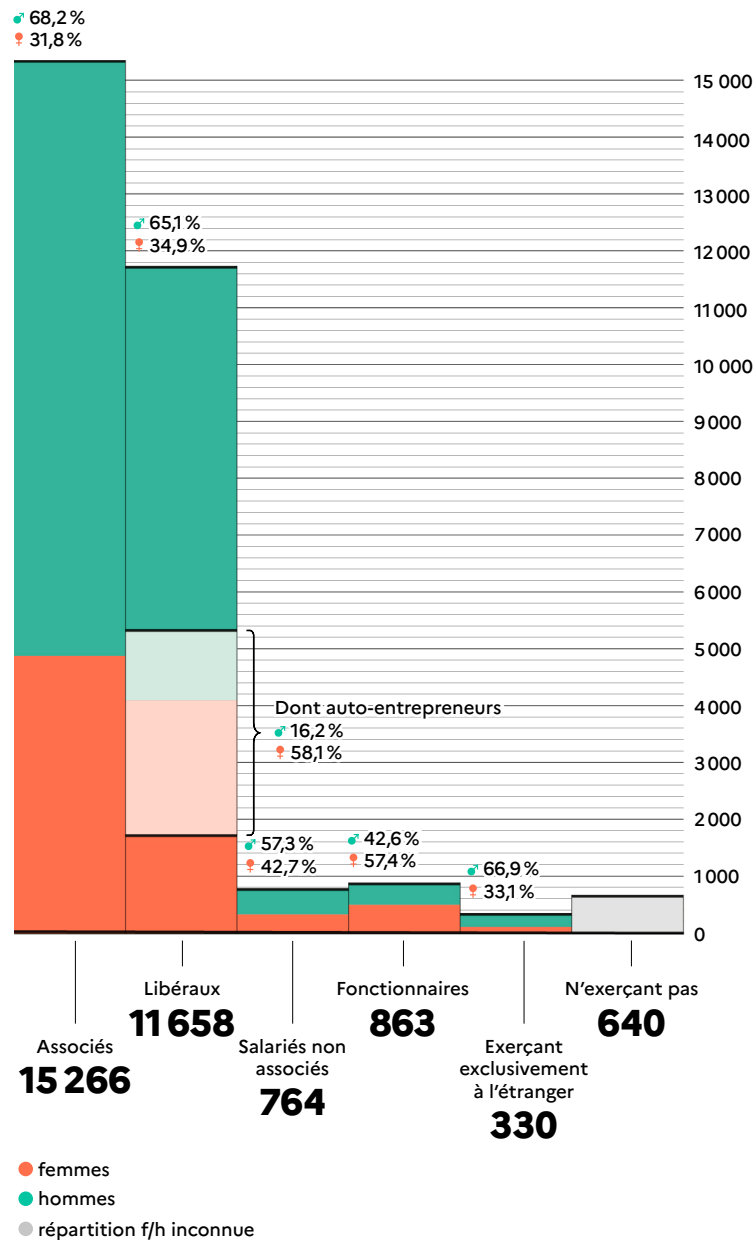
△ 100% : 29 521 architectes inscrits à l'Ordre

# 30% des architectes exercent en Île-de-France

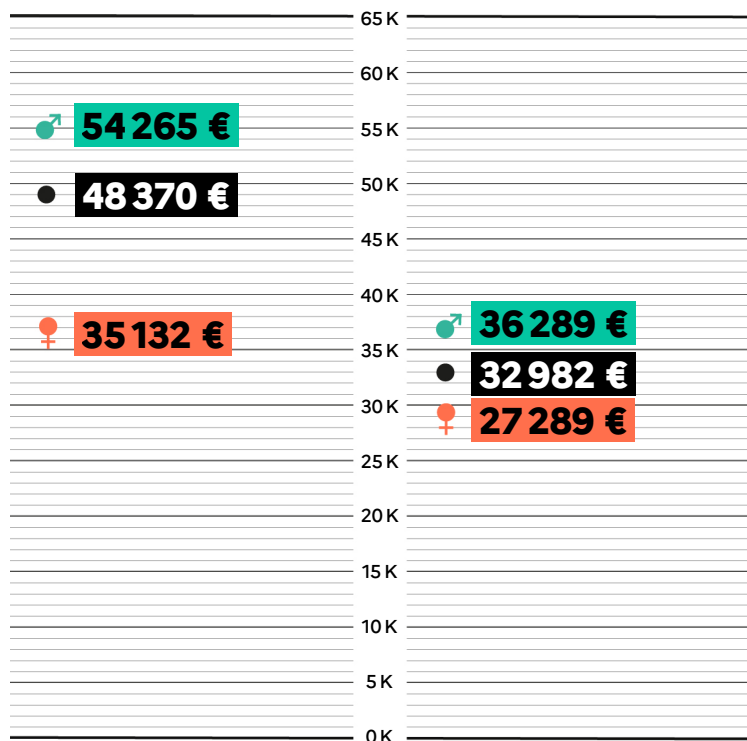
Nombre d'architectes en :



# Plus de 50% des architectes exercent en tant qu'associés



## Les revenus sont inégaux entre femmes et hommes non-salariés

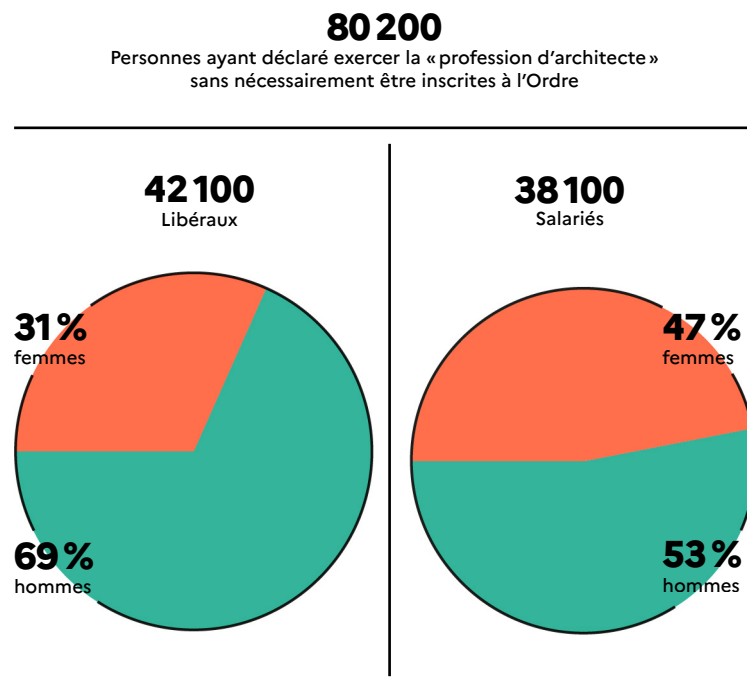


**Revenu annuel moyen** des architectes libéraux (dont auto-entrepreneurs) et associés non-salariés

**Revenu annuel médian** des architectes libéraux (dont auto-entrepreneurs) et associés non-salariés

△ Ces chiffres sont issus des bases de données de la CIPAV (caisse de retraites des professions libérales) qui ne prend en compte qu'une partie des architectes (17 566 libéraux et 8 805 auto-entrepreneurs). Les montants de revenus correspondent aux bénéficiaires non commerciaux qui sont des revenus provenant de l'activité d'architecte exerçant à titre individuel ou de sociétés de personnes soumises à l'impôt sur le revenu. Ce revenu est calculé en déduisant des recettes encaissées les dépenses professionnelles payées en cours d'année. Le revenu issu des bénéfices non commerciaux brut est soumis à l'imposition selon le niveau de recettes annuelles.

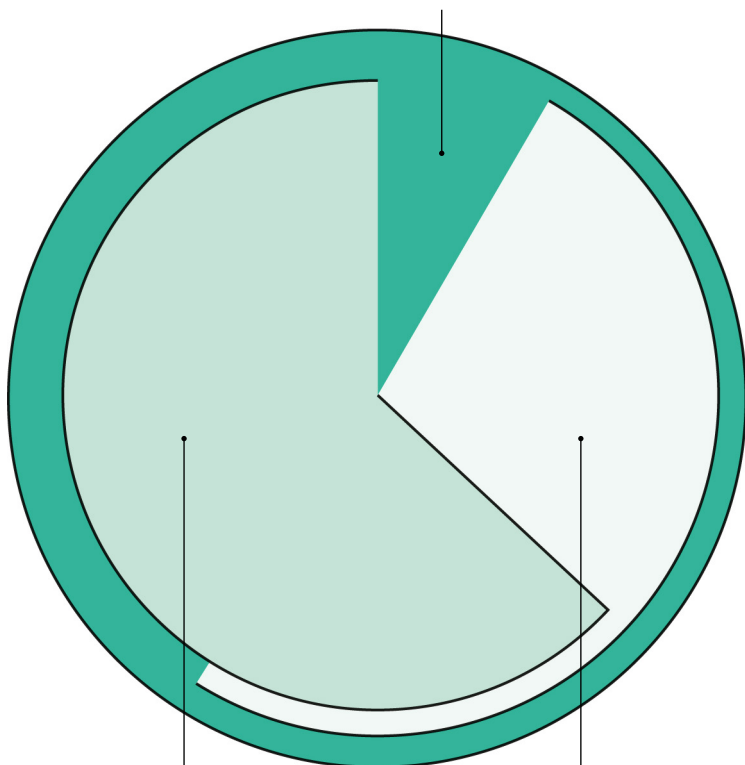
## 80 200 personnes déclarent exercer la « profession d'architecte » auprès de l'Insee



△ La mesure de l'emploi culturel est ici abordée par le champ des professions culturelles (artiste plasticien, chanteur, régisseur, journaliste, écrivain, architecte, etc.), sur la base de l'enquête Emploi de l'Insee. La différence entre le chiffre de l'Insee et celui de l'Ordre est due à l'aspect subjectif d'une enquête déclarative.

## 41 000 salariés occupent un temps plein en entreprise d'architecture

**65 500**  
salariés relèvent de la convention collective des entreprises d'architecture.

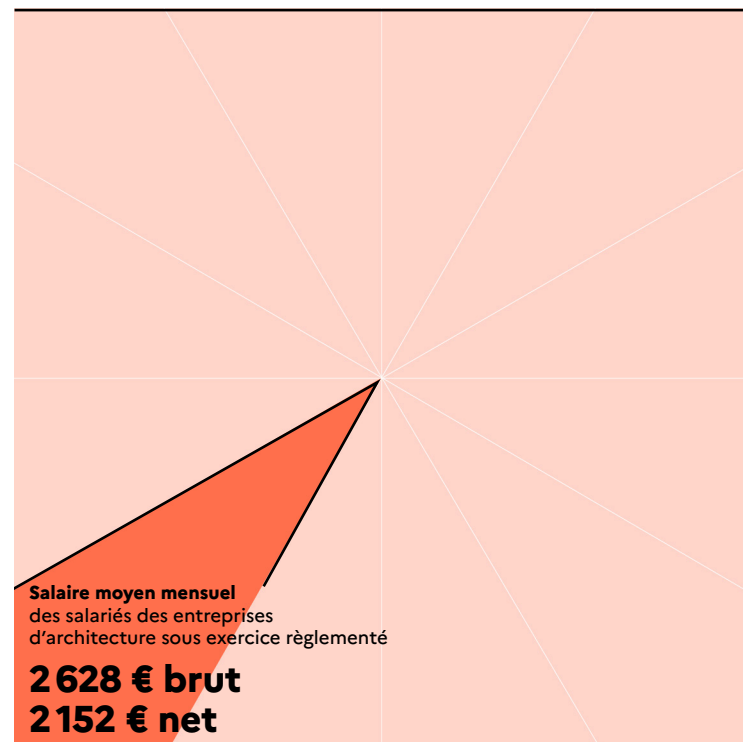


dont  
**41 000**  
sont en équivalent temps plein (ETP) dans une entreprise d'architecture sous exercice réglementé

dont  
**33 620**  
ont une formation en architecture (DPLG, DEA, HMONP, reconnaissance de qualification professionnelle).

## Un salarié d'une entreprise d'architecture gagne en moyenne 2 152 € net par mois

Salaire moyen annuel des salariés des entreprises d'architecture sous exercice réglementé  
**31 540 € brut**



△ La base de calcul est celle des 41 000 salariés dans des entreprises d'architecture. Les chiffres sont issus de l'observation au sein de la branche architecture et du Synaptau (Syndicat national professionnel des acteurs et professions de l'architecture, paysage, urbanisme et maîtrise d'œuvre) sur une période de 12 ans. Les données Insee ne sont pas retenues car elles n'établissent pas de lien entre la grille de classification et les critères PCS (professions et catégories socio-professionnelles), et elles ne distinguent pas les salariés dirigeants de l'ensemble des données salariales.

# 90% des entreprises d'architecture sont des TPE

|                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| Entreprises de 1 à 9 salariés       | <b>90,1%</b><br>environ 9 775 à 9 780 agences             |
| 10 à 19 salariés                    | <b>6,5%</b><br>environ 700 à 725 agences                  |
| 20 à 49 salariés                    | <b>2,2%</b><br>environ 225 à 250 agences                  |
| 50 à 99 salariés                    | <b>0,3%</b><br>environ 30 à 35 agences                    |
| 100 à 249 salariés                  | <b>0,1%</b><br>environ 10 agences                         |
| 250 à 499 salariés                  | <b>0,06%</b><br>environ 5 à 10 agences                    |
| Plus de 500 salariés                | <b>0,03%</b><br>environ 1 à 5 agences                     |
| Nombre d'entreprises d'architecture | <b>100%</b><br>10 851 agences<br>sous exercice réglementé |



**4,1 salariés**

Moyenne du nombre de salariés  
par entreprise d'architecture sous  
exercice réglementé

# Activités des entreprises d'architecture

Les entreprises ayant déclaré exercer comme activité principale une activité d'architecture sont visées par cette section. Il s'agit d'une catégorisation de l'Insee dont le périmètre ne recoupe pas précisément celui de la branche professionnelle des entreprises d'architecture.

---

Le nombre d'entreprises d'architecture peut également être mis en perspective avec le nombre d'entreprises dites sous exercice réglementé, c'est-à-dire comptant au moins un architecte inscrit à l'Ordre.

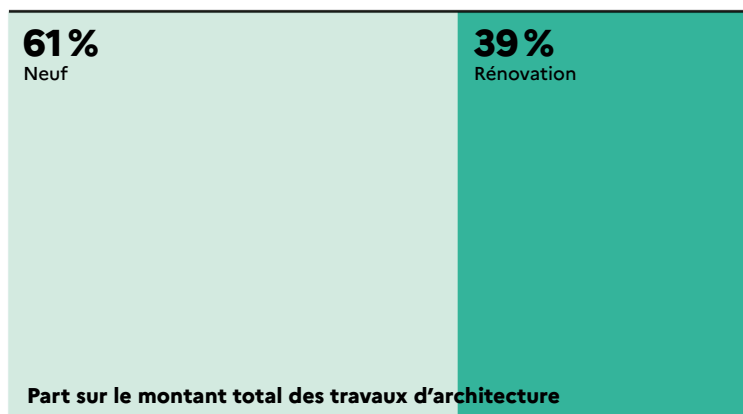
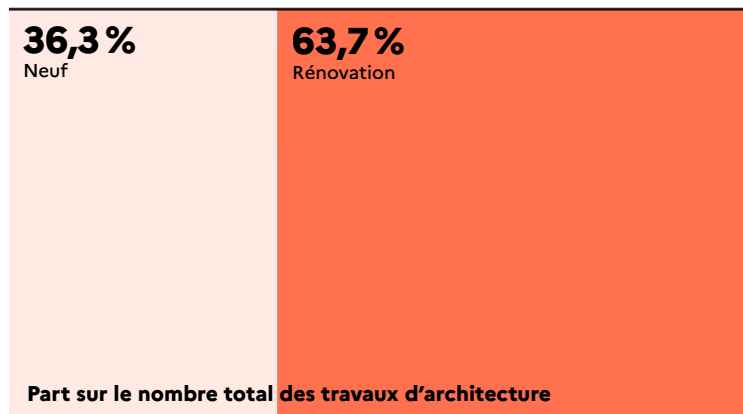
---

Les entreprises d'architecture ayant choisi la forme juridique de société commerciale et assimilée doivent respecter les dispositions de l'article 13 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 relatives aux règles de détention du capital : « plus de la moitié du capital social et des droits de vote doivent être détenus par un ou plusieurs architectes personnes physiques ou éventuellement par des sociétés d'architecture ».

Plusieurs résultats économiques des entreprises d'architecture sont présentés, en particulier :

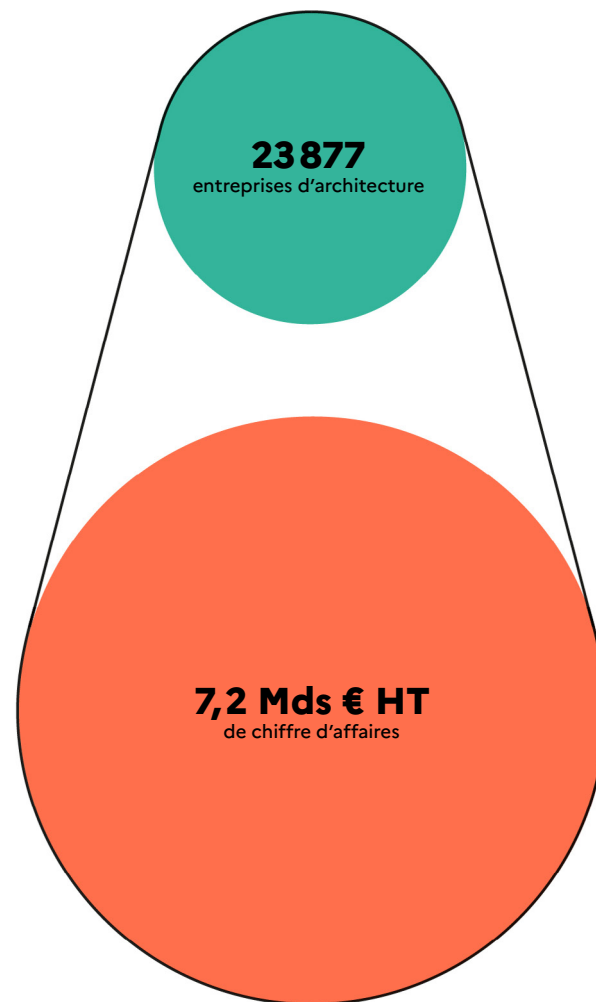
- le taux de valeur ajoutée permettant de connaître la capacité des entreprises à créer de la richesse à partir de leur activité.
- le taux de marge qui permet d'évaluer la rentabilité d'une entreprise avant financement de ses investissements, remboursement des dettes et paiement des dividendes ;
- le taux de profit qui évalue la capacité d'une entreprise à dégager un résultat sur ses ventes.

## Les travaux d'architecture s'élèvent à 69,1 milliards d'euros en 2023



△ La Mutuelle des architectes français (MAF) compte 28 450 adhérents (architectes et concepteurs). Ainsi, les montants de travaux déclarés auprès de cette mutuelle peuvent être considérés comme représentatifs des montants de travaux d'architecture déclarés par les architectes.

## Les entreprises d'architecture font 7,2 milliards d'euros HT de CA annuel en 2022



# L'activité d'études concentre plus de la moitié du chiffre d'affaires des agences

**9%**

Part moyenne du chiffre d'affaires provenant de l'activité de conseil, AMO et programmation

**54%**

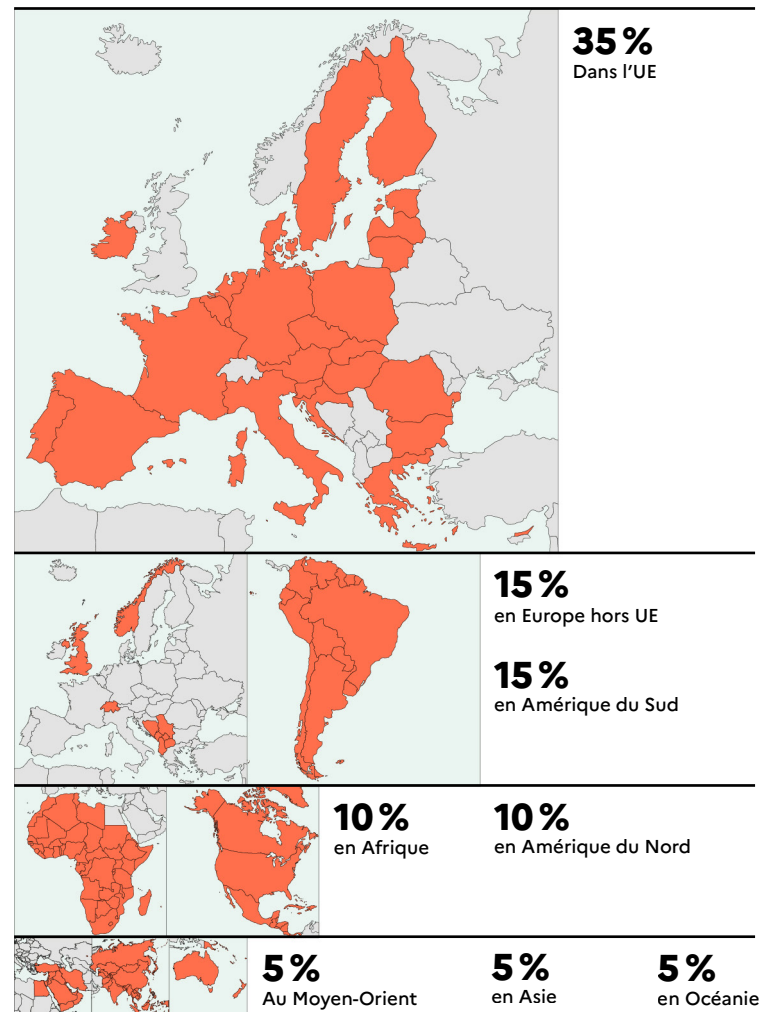
Part moyenne du chiffre d'affaires provenant de l'activité d'études

**37%**

Part moyenne du chiffre d'affaires provenant de l'activité de chantiers

△ Les agences ont répondu par tranches de chiffre d'affaires; chaque tranche a été remplacée par sa valeur centrale pour estimer la part moyenne de chaque activité.

# 3% du chiffre d'affaires des entreprises d'architecture est réalisé à l'export



CA: 2022 / Insee, Esane 2022, calculs DEPS, ministère de la Culture.  
Répartition géographique: Rapport du Conseil des architectes d'Europe 2022 sur l'architecture en Europe; Analyse BCG; Étude des filières économiques de l'architecture en Europe: comparaison et enseignements pour la filière française, 2024, BCG.

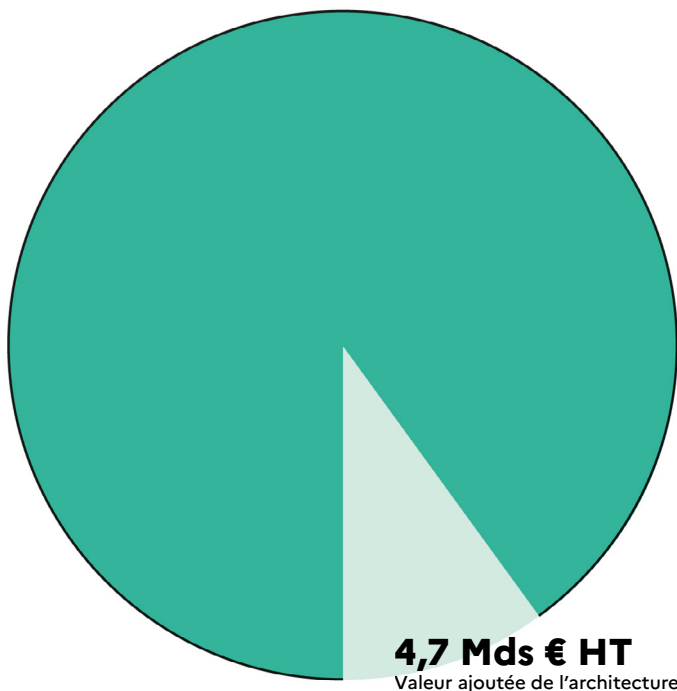
# L'architecture représente 10% de la valeur ajoutée de toutes les branches culturelles

**760 M € HT**

Résultat net du secteur marchand de l'architecture

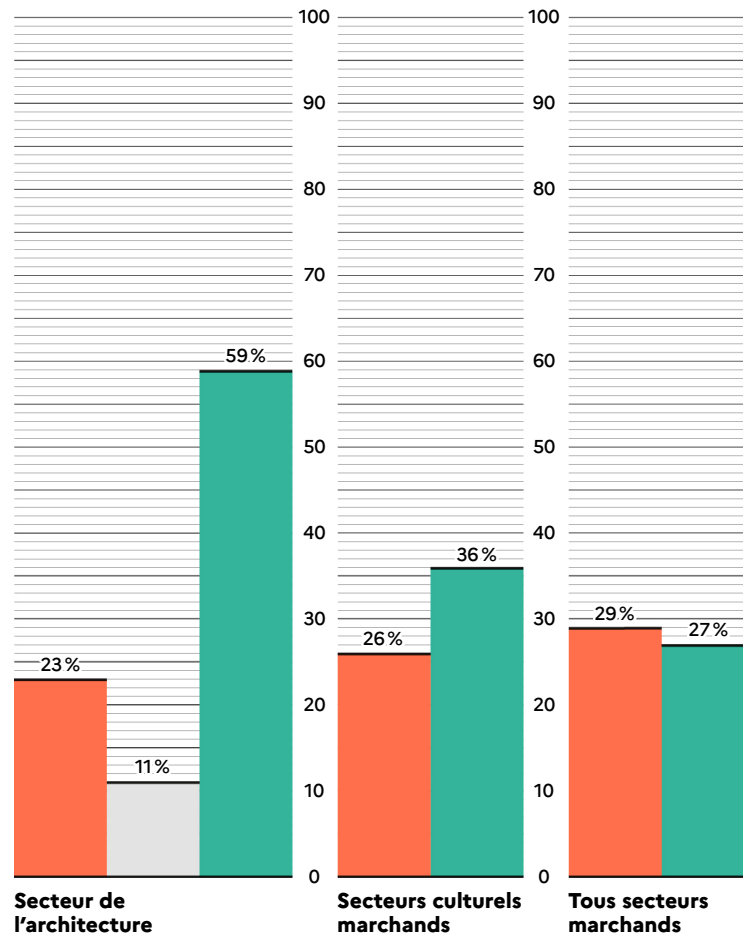
**47,1 Mds € HT**

Valeur ajoutée de l'ensemble des branches culturelles : audiovisuel, spectacle vivant, publicité, architecture, patrimoine, presse, arts visuels, livre, enseignement artistique et culturel



Résultat net : 2022/Insee, Esane 2022, calculs DEPS, ministère de la Culture  
Valeur ajoutée : 2022/ Insee, comptes nationaux-base 2014, DEPS, ministère de la Culture.

# L'architecture se distingue par un taux de valeur ajoutée de près de 60%



**Taux de marge**

Il permet d'évaluer la rentabilité d'une entreprise avant financement de ses investissements, remboursement des dettes et paiement des dividendes.

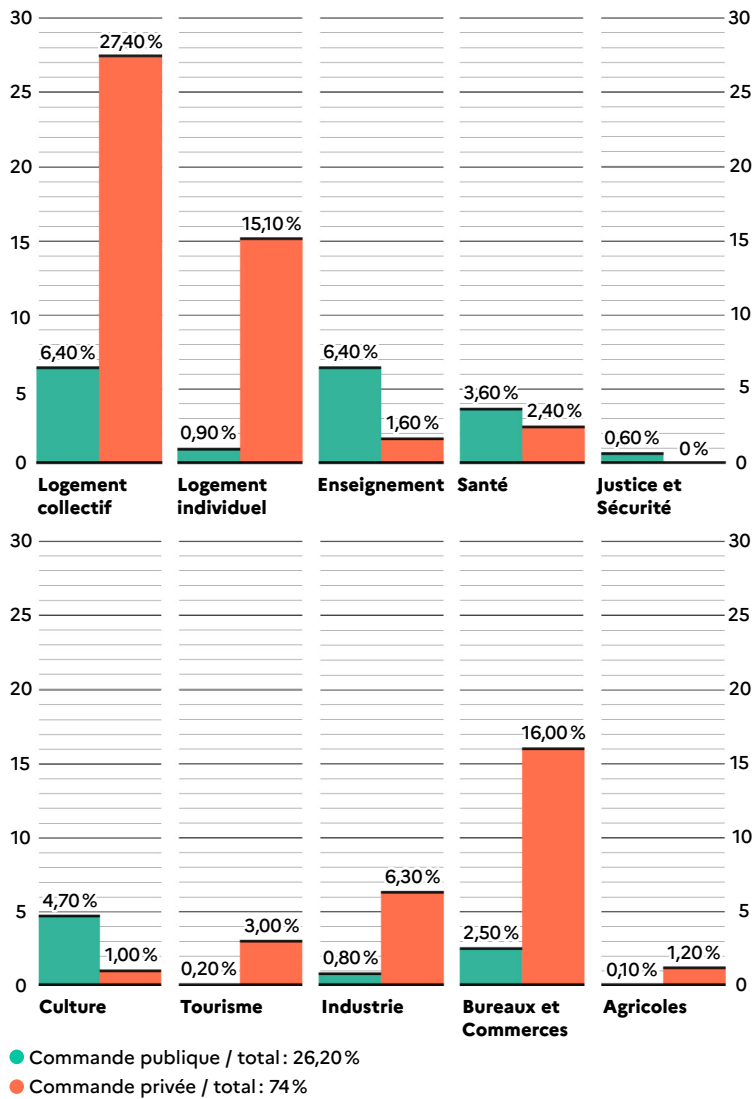
**Taux de profit**

Il évalue la capacité d'une entreprise à dégager un résultat sur ses ventes.

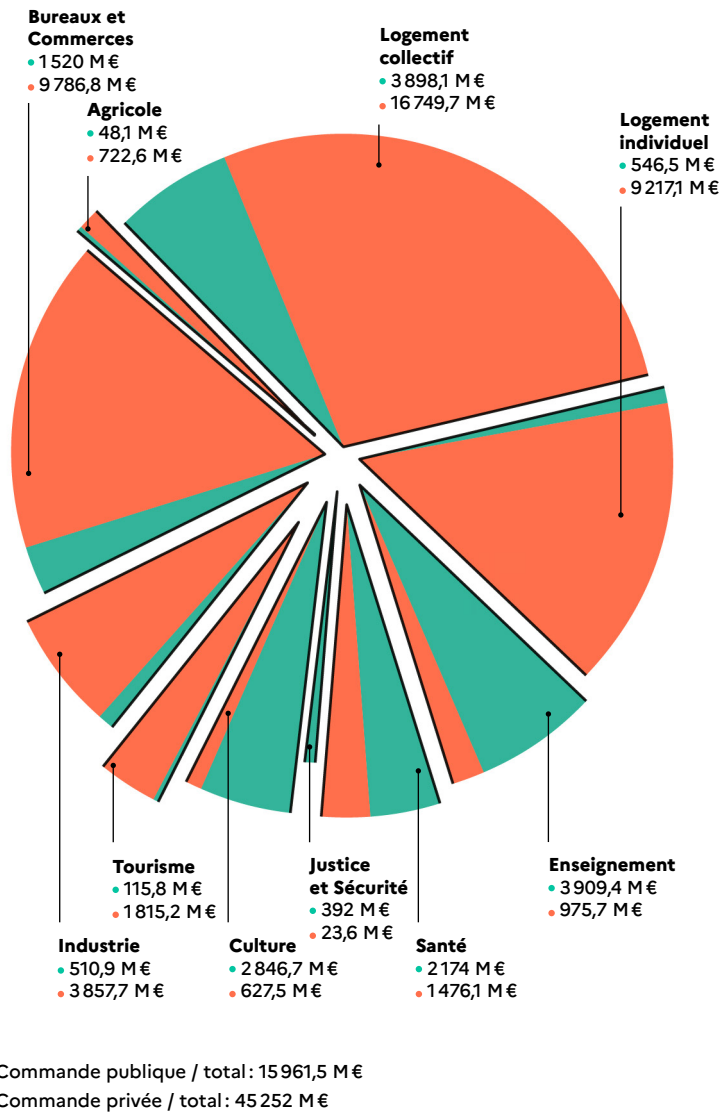
**Taux de valeur ajoutée**

Il permet de connaître la capacité des entreprises à créer de la richesse à partir de leur activité.

# La commande d'architecture est à 74% privée

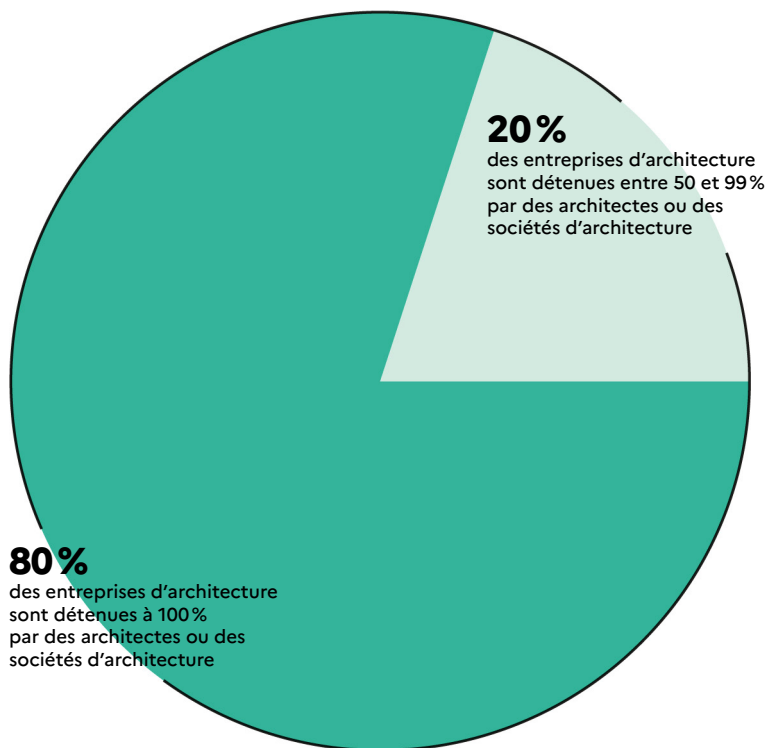


# Le logement collectif représente plus d'un quart de la commande



△ Sur cette page et la précédente, les travaux qualifiés de partenariat public/privé, les travaux dont le type d'ouvrage est « stockage, ouvrages spéciaux, aménagement urbain et autres » ne sont pas comptabilisés.

# 95% du capital des entreprises d'architecture est détenu par des architectes



**95%**

Taux moyen de détention du capital des entreprises d'architecture par des architectes ou des sociétés d'architecture

△ Le taux moyen de 95% s'explique par le fait que 20% des entreprises d'architecture détenues entre 50 et 99% par des architectes ou sociétés d'architecture, le taux de détention est plus proche de 99% que de 50%.

## Glossaire

**CA**  
chiffre d'affaires

**CIPAV**  
caisse interprofessionnelle de prévoyance et d'assurance vieillesse

**CNOA**  
conseil national de l'Ordre des architectes

**DEA**  
diplôme d'État d'architecte

**DEEA**  
diplôme d'étude en architecture

**DEPS**  
département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation

**DESC**  
diplômés de l'enseignement supérieur culture

**DSA**  
diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture

**ENSA-P**  
écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage

**HMONP**  
habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre

**LMD**  
licence-master-doctorat

**MAF**  
mutuelle des architectes français

**OEA**  
observatoire de l'économie de l'architecture

**SDESRAP**  
sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture et paysage

**Synatpau**  
syndicat national professionnel des acteurs et professions de l'architecture paysage urbanisme et maîtrise d'œuvre

## Remerciements

Le service de l'architecture remercie la sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture et paysage et le département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation du ministère de la Culture, le CNOA, la MAF et le Synatpau d'avoir transmis des données dans leurs champs d'actions respectifs. Nous adressons un remerciement particulier au département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation du ministère de la Culture pour son appui méthodologique dans la structuration de cette première série d'indicateurs.

### **Ministère de la Culture**

Direction générale des patrimoines  
et de l'architecture

### **Delphine Christophe**

Directrice générale des  
patrimoines et de l'architecture

### **Hélène Fernandez**

Directrice, adjointe à la directrice  
générale des patrimoines  
et de l'architecture, chargée  
de l'architecture

### **Magali Pinon-Leconte**

Sous-directrice de l'architecture,  
de la qualité de la construction  
et du cadre de vie

### **Frédéric Haboury**

Adjoint à la sous-directrice de  
l'architecture, de la qualité de la  
construction et du cadre de vie

### **Étienne Brunet**

Chef du bureau des professions,  
de la maîtrise d'œuvre et de  
la commande architecturale

### **Mathurin Basile**

Adjoint au chef de bureau des  
professions, de la maîtrise d'œuvre  
et de la commande architecturale

### **Madeleine Chauvard**

Chargée de mission économie  
de l'architecture

### **Lucia Lefevre**

Stagiaire au sein de la sous-  
direction de l'architecture,  
de la qualité de la construction  
et du cadre de vie



**Graphisme:** Travaux Pratiques, Thanh-Phong Lê,  
Margaux Heylen, Marianne Poinsoy; **Secrétariat**  
**de rédaction:** Travaux Pratiques, Claire Henneguez;  
**Imprimeur:** PCCI PROSPECTUS, Février 2026

